



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

2020

RÉSUMÉ

LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

**LA DURABILITÉ
EN ACTION**

Cette brochure reprend les messages clés et le contenu du rapport sur *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020*. La numérotation des tableaux et figures est identique à celle de ladite publication.
<https://doi.org/10.4060/ca9229fr>

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE ©FAO/Kyle LaFerrière

GHANA. Pirogues et filets de pêche dans le Canoe Basin, Tema.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
PARTIE 1 VUE D'ENSEMBLE	8
Vue d'ensemble	8
▶ FIGURE 1 Production halieutique et aquacole mondiale	9
Production des pêches de capture	9
▶ TABLEAU 1 La pêche et l'aquaculture dans le monde: production, utilisation et commerce	10
Production aquacole	11
▶ FIGURE 8 Production aquacole mondiale d'animaux aquatiques et d'algues, 1990-2018	11
Pêcheurs et aquaculteurs	12
▶ TABLEAU 12 Nombre d'emplois dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture dans le monde, par région	13
L'état de la flotte de pêche	12
Situation des ressources halieutiques	14
▶ FIGURE 19 Évolution de la situation des stocks de poissons marins mondiaux, de 1974 à 2017	14
Utilisation et transformation du poisson	15
▶ FIGURE 2 Utilisation et consommation apparente de poisson dans le monde	15
Consommation de poisson	16
▶ FIGURE 26 Consommation apparente de poisson par habitant (moyenne), 2015-2017	17
Commerce du poisson et produits halieutiques ou aquacoles	18
▶ FIGURE 29 Principaux exportateurs et importateurs de poisson et autres produits aquatiques, 2018	19
PARTIE 2 LA DURABILITÉ EN ACTION	20
Vingt-cinquième anniversaire du Code de conduite pour une pêche responsable	20
Comment le Code a-t-il facilité l'adoption de pratiques durables?	20
Progrès sur la voie de la durabilité — ce que révèle le questionnaire relatif au Code	21
▶ FIGURE 40 Réponses des membres au questionnaire de la fao sur l'application du code de conduite pour une pêche responsable et des instruments connexes, par région	22
Garantir la durabilité des pêches et de l'aquaculture	23
Durabilité, droits fonciers, droits d'accès et droits des usagers	23
PARTIE 3 PERSPECTIVES ET QUESTIONS ÉMERGENTES	25
Projections relatives à la pêche et à l'aquaculture	25
Production	25
Prix	25
Consommation	26
▶ FIGURE 56 L'importance croissante de l'aquaculture	27
Commerce	26
Résumé des principaux résultats des projections	27

AVANT-PROPOS

En septembre 2015, l'Organisation des Nations Unies donnait le coup d'envoi du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En adoptant ce plan remarquable en faveur de la paix et de la prospérité dans le monde, les pays ont manifesté une extraordinaire détermination à prendre des mesures audacieuses pour générer un changement profond et mettre l'humanité sur une voie plus durable et résiliente.

Pourtant, après cinq ans de progrès irréguliers et à moins de 10 ans de l'échéance fixée, il apparaît évident, en dépit des avancées réalisées dans de nombreux domaines, que le rythme et la portée des changements induits par les actions menées pour concrétiser les 17 objectifs de développement durable (ODD) sont, pour l'heure, insuffisants. Face à ce constat, le Secrétaire général de l'ONU a profité du Sommet sur les ODD de septembre 2019 pour appeler tous les secteurs de la société à se mobiliser dans le cadre d'une Décennie d'action visant à accélérer la mise au point de solutions durables aux principaux défis auxquels le monde est confronté: pauvreté et inégalités, changement climatique ou encore déficit de financement.

Le thème de «la durabilité en action» choisi pour l'édition 2020 de *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* est donc d'actualité et revêt une importance capitale. Si le secteur de la pêche et de l'aquaculture a beaucoup à apporter à la réalisation de l'ensemble des ODD, il occupe une place centrale dans l'ODD 14 «Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable». Garante de quatre des dix indicateurs associés à cet ODD, la FAO a le devoir d'accélérer le mouvement mondial en faveur de la préservation de la santé et de la productivité des océans, mouvement auquel la deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans insufflera un élan supplémentaire.

Cette nouvelle édition 2020 de *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* met une fois de plus en avant la contribution majeure et croissante de la pêche et de l'aquaculture à l'alimentation, à la nutrition et à l'emploi, tout en soulignant les principaux enjeux auxquels il nous faudra encore faire face malgré les progrès accomplis sur plusieurs fronts. Ainsi, les faits montrent de plus en plus clairement que là où la pêche fait l'objet d'une gestion rigoureuse, les stocks de poissons se situent

systématiquement au-delà des niveaux cibles ou sont en reconstitution, constat qui renforce la crédibilité des gestionnaires des pêches et des gouvernements de par le monde qui sont prêts à prendre des mesures fermes. En revanche, il ressort également du rapport que les bons résultats obtenus jusqu'à présent par certains pays et certaines régions n'ont pas suffi à renverser la tendance mondiale à la surexploitation des stocks: dans les zones où la gestion de la pêche est inefficace ou inexistante, les stocks de poissons sont en mauvais état et leur situation se dégrade. Compte tenu de ces progrès variables, il apparaît urgent de reproduire et de transposer les politiques et les mesures fructueuses en tenant compte des réalités et des besoins propres aux différentes pêcheries. Il faudra pour cela instaurer de nouveaux mécanismes qui facilitent la bonne application des politiques et règles à l'appui de la gestion durable de la pêche et des écosystèmes, unique moyen de garantir la viabilité de la pêche à travers le monde.

La FAO est une institution spécialisée qui a pour mission de combattre la faim et la pauvreté. Pourtant, alors que nous dépasserons bientôt la barre des 10 milliards d'êtres humains sur la planète, force est de constater que le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation et de malnutrition n'a fait qu'augmenter depuis 2015. S'il n'existe pas de solution miracle à ce problème, il ne fait guère de doute que nous devons trouver des approches novatrices pour produire davantage de nourriture, garantir l'accès à celle-ci et améliorer la nutrition. Outre la pêche de capture, qui conservera son importance, l'aquaculture joue désormais un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire mondiale, comme en témoigne l'accroissement de sa production à raison de 7,5 pour cent par an depuis 1970. Il est impératif de concevoir de nouvelles stratégies de développement durable de l'aquaculture qui tiennent compte non seulement des capacités de croissance du secteur, mais aussi de l'ampleur des défis environnementaux qu'il faudra relever à mesure que l'on intensifie la production. Ces stratégies doivent exploiter les innovations techniques dans des domaines tels que l'alimentation animale, la sélection génétique, la biosécurité et la lutte contre les maladies, ainsi que les innovations numériques, et en particulier les évolutions en rapport avec le commerce et l'investissement. Il convient en priorité de stimuler le développement de l'aquaculture en Afrique et dans les autres régions où la croissance démographique est la plus susceptible de déstabiliser les systèmes alimentaires.

L'Initiative Main dans la main de la FAO constitue un cadre idéal pour les efforts centrés à la fois sur les tendances et les enjeux associés à la pêche et à l'aquaculture dans le contexte de la croissance bleue. Elle vise à accélérer la transformation des systèmes alimentaires en mettant en relation les donateurs et les bénéficiaires et en s'appuyant sur les meilleures données et informations disponibles. Fondée sur des éléments concrets, prise en main par les États et pilotée par ceux-ci, cette initiative privilégie les pays où les infrastructures, les capacités nationales et l'assistance internationale sont les plus limitées et où une collaboration et des partenariats productifs en matière de transfert des compétences et des technologies peuvent être particulièrement intéressants. À titre d'exemple, les effets du changement climatique sur la pêche de capture marine devraient être plus prononcés dans les régions tropicales d'Afrique et d'Asie, où l'on s'attend à ce que le réchauffement réduise la productivité. Des interventions ciblées de développement de la pêche et de l'aquaculture, compatibles avec les besoins spécifiques de ces régions en ce qui concerne l'alimentation, le commerce et les moyens d'existence, sont susceptibles d'amener le changement profond dont on a besoin pour parvenir à nourrir tous les êtres humains, où qu'ils se trouvent.

Ces interventions s'inscrivent dans une prise de conscience quant aux effets que produisent la plupart des systèmes alimentaires sur l'environnement ainsi qu'aux arbitrages qu'il est possible de faire pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en réduisant au minimum les répercussions sur les écosystèmes dont dépendent ces systèmes alimentaires. Il est intéressant de noter que le poisson et autres produits aquatiques sont reconnus comme étant à la fois parmi les denrées alimentaires les plus saines de la planète et parmi celles qui ont le moins d'influence sur le milieu naturel. Leur place dans les stratégies nationales, régionales et mondiales de sécurité alimentaire et de nutrition doit donc être renforcée, et ils doivent contribuer à la transformation en cours des systèmes alimentaires au service de l'élimination de la faim et de la malnutrition.

L'année 2020 est une étape importante dans l'histoire de la FAO. Elle marque en effet le soixante-quinzième anniversaire de sa création – la FAO est la plus ancienne institution spécialisée permanente du système des Nations Unies – ainsi que les vingt-cinq ans de son Code de conduite pour une pêche responsable, qui oriente l'élaboration des politiques halieutiques et aquacoles dans le monde entier. L'heure n'est pourtant pas à la célébration. Ces anniversaires nous rappellent notre raison d'être. Ce sont des appels à l'action, des tremplins pour le changement dans un monde qui évolue rapidement et qui a besoin de solutions novatrices et porteuses de transformation pour résoudre les problèmes récents et moins récents qui l'accablent. Alors que le présent rapport était en cours de préparation, la maladie à coronavirus (covid-19) est apparue comme l'une des plus grandes épreuves que nous ayons eu à surmonter depuis la création de l'Organisation de la FAO. Les conséquences socioéconomiques profondes de la pandémie ne feront qu'accroître les défis posés par la lutte contre la faim et la pauvreté. La pêche et l'aquaculture comptent parmi les secteurs les plus touchés par la crise

sanitaire et la FAO s'attache d'ores et déjà à tirer parti des informations de référence fournies dans le présent rapport pour mettre en place des solutions techniques et des interventions ciblées.

La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture est une publication unique en son genre qui présente, depuis plusieurs années maintenant, des analyses techniques et des informations factuelles sur un secteur indispensable à la prospérité des sociétés. Elle met en évidence, entre autres, les principales évolutions et tendances observées dans la pêche et l'aquaculture mondiales et tente de repérer les nouveaux terrains à explorer pour parvenir à une gestion durable des ressources aquatiques. J'espère que cette édition se distinguera encore plus que les précédentes, tant par la richesse que par la qualité de son contenu, et qu'elle nous sera d'une aide précieuse pour relever les défis du XXI^e siècle. ■



Qu Dongyu
Directeur général de la FAO

PARTIE 1

VUE D'ENSEMBLE

La première partie «Situation mondiale» du rapport 2018 sur *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* présente les statistiques mondiales officielles des pêches et de l'aquaculture de la FAO.

Remarque: Au moment de la rédaction du présent document (mars 2020), la pandémie de COVID-19 a touché la plupart des pays du monde, avec de graves répercussions sur l'économie mondiale et le secteur de la production et de la distribution alimentaires, y compris la pêche et l'aquaculture. La FAO surveille de près la situation pour évaluer l'impact global de la pandémie sur la production, la consommation et le commerce des pêches et de l'aquaculture.

VUE D'ENSEMBLE

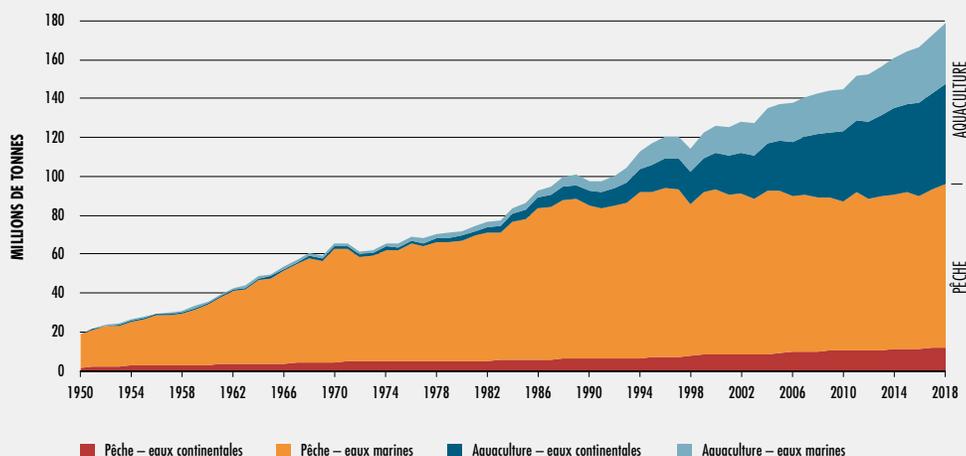
Vingt-cinq ans après l'adoption du Code de conduite pour une pêche responsable (le Code), l'importance d'une utilisation réfléchie des ressources de la pêche et de l'aquaculture est désormais largement reconnue et considérée comme une priorité. Le Code a servi de base à l'élaboration d'instruments, de politiques et de programmes internationaux destinés à appuyer les efforts déployés en faveur d'une gestion responsable aux niveaux mondial, régional et national. Depuis 2015, on s'attache à faire converger et à hiérarchiser ces efforts afin d'aborder en priorité, selon une approche cohérente et coordonnée, l'objectif de développement

durable (ODD) 14 – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable – ainsi que d'autres ODD relatifs à la pêche et à l'aquaculture. À cette fin, il est largement accepté qu'une exigence fondamentale minimale, pour parvenir à une pêche et à une aquaculture durables, consiste à mettre en œuvre des politiques de gestion de la pêche et de l'aquaculture qui soient fondées sur la science et à les assortir de régimes prévisibles et transparents en matière d'utilisation et de commerce du poisson à l'échelle internationale. Afin d'appuyer une action fondée sur des données factuelles, la présente édition de *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* dresse un état des lieux du secteur au moyen de statistiques actualisées et vérifiées, et analyse les questions actuelles et émergentes qu'il faudra traiter ainsi que les approches à mettre en place pour intensifier les efforts qui sont menés au niveau international en vue d'atteindre l'objectif d'une pêche et d'une aquaculture durables.

On estime que la production mondiale de poisson¹ a atteint, en 2018, environ 179 millions de tonnes (tableau 1² et figure 1). Sur ce total, 156 millions de tonnes ont été utilisées pour la

¹ Sauf indication contraire, le terme poisson englobe les poissons, les crustacés, les mollusques et les autres animaux aquatiques, à l'exclusion des mammifères et des reptiles aquatiques, des algues marines et des autres plantes aquatiques.

² Les chiffres contenus dans les tableaux ont été arrondis; leur somme peut donc ne pas correspondre au total indiqué.

FIGURE 1 PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE MONDIALE

NOTE: Sont exclus les mammifères aquatiques, les crocodiles, les alligators et les caïmans ainsi que les algues marines et les autres plantes aquatiques.
SOURCE: FAO.

consommation humaine, ce qui équivaut à une offre annuelle estimée à 20,5 kg par habitant. L'aquaculture représentait 46 pour cent de la production totale et 52 pour cent du volume destiné à la consommation humaine.

PRODUCTION DES PÊCHES DE CAPTURE

En 2018, la production mondiale de la pêche de capture a atteint un niveau record de 96,4 millions de tonnes – soit une augmentation de 5,4 pour cent par rapport à la moyenne des trois années précédentes (tableau 1). Cette progression est principalement due à la pêche de capture marine, dont la production est passée à 84,4 millions de

tonnes en 2018. Les sept premiers pays producteurs de la pêche mondiale de capture (Chine, l'Indonésie, Pérou, Inde, Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique et Viet Nam) représentaient près de 50 pour cent des captures totales.

En 2018, les captures d'anchois du Pérou (*Engraulis ringens*) ont atteint un niveau tel qu'il s'agissait à nouveau de l'espèce la plus pêchée (plus de 7,0 millions de tonnes par an) après quelques années. Le lieu de l'Alaska (*Theragra chalcogramma*) est arrivé en deuxième place, avec 3,4 millions de tonnes pêchées, tandis que le listao (*Katsuwonus pelamis*) a conservé sa troisième place pour la neuvième année consécutive, avec 3,2 millions de

TABLEAU 1 LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE DANS LE MONDE: PRODUCTION, UTILISATION ET COMMERCE¹

	1986–1995	1996–2005	2006–2015	2016	2017	2018
	Moyenne par an					
	<i>(en millions de tonnes, poids vif)</i>					
Production						
Pêche:						
Continentale	6,4	8,3	10,6	11,4	11,9	12,0
Marine	80,5	83,0	79,3	78,3	81,2	84,4
Total – pêche	86,9	91,4	89,8	89,6	93,1	96,4
Aquaculture						
Continentale	8,6	19,8	36,8	48,0	49,6	51,3
Marine	6,3	14,4	22,8	28,5	30,0	30,8
Total – aquaculture	14,9	34,2	59,7	76,5	79,5	82,1
Total – pêche et aquaculture au niveau mondial	101,8	125,6	149,5	166,1	172,7	178,5
Utilisation²						
Consommation humaine	71,8	98,5	129,2	148,2	152,9	156,4
Usages non alimentaires	29,9	27,1	20,3	17,9	19,7	22,2
Population (en milliards de personnes) ³	5,4	6,2	7,0	7,5	7,5	7,6
Consommation apparente par habitant (kg)	13,4	15,9	18,4	19,9	20,3	20,5
Commerce						
Exportations de poisson, en volume	34,9	46,7	56,7	59,5	64,9	67,1
<i>Part des exportations dans la production totale</i>	<i>34,3%</i>	<i>37,2%</i>	<i>37,9%</i>	<i>35,8%</i>	<i>37,6%</i>	<i>37,6%</i>
Exportations de poisson, en valeur (milliards d'USD)	37,0	59,6	117,1	142,6	156,0	164,1

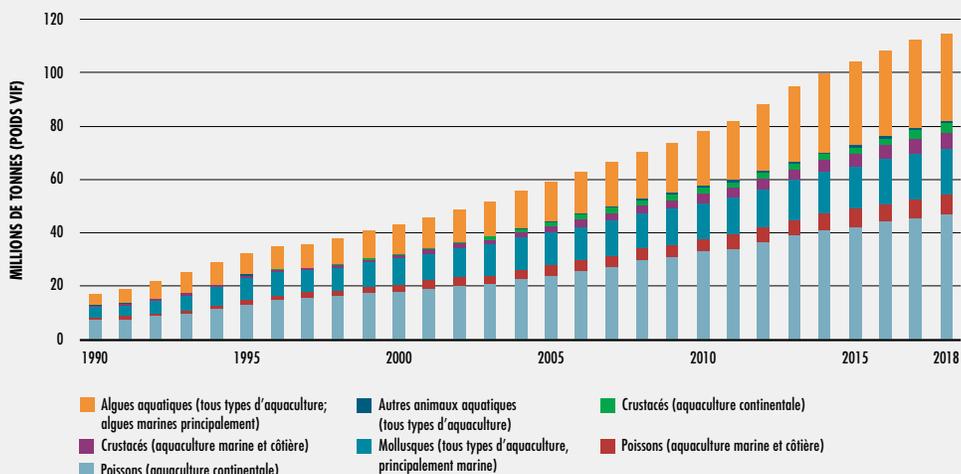
¹ Sont exclus les mammifères aquatiques, les crocodiles, les alligators et les caïmans ainsi que les algues marines et les autres plantes aquatiques. Les chiffres ayant été arrondis, la somme ne correspond pas toujours au total.

² Les données relatives à l'utilisation pour 2014-2018 sont des estimations provisoires.

³ Source des données sur la population: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, 2019.

tonnes. Les poissons ont représenté 85 pour cent de la production totale, les petits pélagiques formant le groupe principal, suivis des gadiformes et des

thonidés et espèces apparentées. Les captures de thon ont continué d'augmenter, atteignant en 2018 leur niveau le plus élevé, soit environ

FIGURE 8 PRODUCTION AQUACOLE MONDIALE D'ANIMAUX AQUATIQUES ET D'ALGUES, 1990-2018

SOURCE: FAO.

7,9 millions de tonnes, en grande partie grâce à la progression des prises dans le Pacifique occidental et central.

Les captures de la pêche continentale ont augmenté de façon constante d'année en année, atteignant plus de 12 millions de tonnes en 2018, les niveaux les plus élevés enregistrés. Cependant, cette tendance à la hausse continue de la production de la pêche continentale peut être trompeuse, car l'augmentation des captures peut être partiellement attribuée à l'amélioration de la notification et de l'évaluation au niveau des pays. En 2018, 16 pays ont produit plus de 80 pour cent du total des captures continentales, contre 25 pays pour les captures marines.

PRODUCTION AQUACOLE

La production aquacole mondiale a atteint un nouveau record en 2018, avec 114,5 millions de tonnes en équivalent poids vif (figure 8) d'une valeur commerciale à la sortie de l'exploitation estimée à 263,6 milliards de dollars des États-Unis qui se répartissent comme suit: 82,1 millions de tonnes d'animaux aquatiques, 32,4 millions de tonnes d'algues aquatiques et 26 000 tonnes de coquillages d'ornement et de perles. L'élevage d'animaux aquatiques en 2018 était dominé par les poissons (54,3 millions de tonnes). L'aquaculture avec alimentation d'appoint (57 millions de tonnes) a dépassé celle pratiquée sans apport de nourriture.

La production mondiale d'animaux aquatiques d'élevage affichait une croissance moyenne de 5,3 pour cent par an entre 2001 et 2018, mais de seulement 4 et 3,2 pour cent en 2017 et 2018, respectivement. Cette faible progression trouve son origine dans le ralentissement des activités en Chine, premier producteur mondial.

En 2018, **l'aquaculture continentale a produit 51,3 millions de tonnes d'animaux aquatiques, soit 62,5 pour cent de la production mondiale de poisson**, contre 57,9 pour cent en 2000. Au total, la mariculture et l'aquaculture côtière ont produit 30,8 millions de tonnes d'animaux aquatiques en 2018. Malgré les avancées techniques réalisées dans le domaine de l'élevage de poissons marins, l'aquaculture marine et côtière produit actuellement beaucoup plus de mollusques que de poissons et de crustacés.

La production aquacole mondiale d'animaux aquatiques d'élevage a été dominée par l'Asie, avec une part de 89 pour cent au cours des deux dernières décennies. Parmi les principaux pays producteurs, l'Égypte, le Chili, l'Inde, l'Indonésie, le Viet Nam, le Bangladesh et la Norvège ont consolidé leur part dans la production régionale ou mondiale à des degrés divers au cours des deux dernières décennies.

PÊCHEURS ET AQUACULTEURS

On estime qu'en 2018, **59,51 millions de personnes étaient employées dans le secteur primaire de la pêche de capture et de l'aquaculture (tableau 12)**, dont 14 pour cent de femmes. Au total, environ 20,53 millions de personnes étaient employées dans

l'aquaculture et 38,98 millions dans la pêche de capture, une légère augmentation par rapport à 2016.

Le nombre le plus élevé de pêcheurs et de travailleurs de l'aquaculture se trouve en Asie (85 pour cent du total mondial). À l'échelle mondiale, la proportion de femmes dans l'effectif total de l'aquaculture (19 pour cent) est supérieure à celle de la pêche de capture (12 pour cent). Les femmes jouent un rôle crucial tout au long de la chaîne de valeur du poisson, fournissant de la main-d'œuvre dans les pêcheries commerciales et artisanales.

Lorsqu'elles disposent de technologies et de capitaux appropriés, elles opèrent également comme petits entrepreneurs, en particulier dans des exploitations artisanales familiales. Nombre d'auteurs et d'organisations non gouvernementales (ONG) signalent qu'**un travailleur du secteur des produits de la mer sur deux est une femme, si l'on considère à la fois les secteurs primaire et secondaire**. Les études et approches des questions liées à l'égalité des sexes se sont multipliées, montrant que les femmes se voient souvent attribuer les rôles les plus instables, ou des postes mal ou pas du tout rémunérés qui exigent des qualifications moindres, le plus souvent dans le secteur secondaire, et qu'elles souffrent d'un manque ou d'une absence totale de reconnaissance.

L'ÉTAT DE LA FLOTTE DE PÊCHE

En 2018, le nombre total de navires de pêche dans le monde, des petits bateaux non pontés et non motorisés aux grands navires industriels, était estimé à **4,56 millions, une baisse de 2,8 pour cent par rapport à 2016**. L'Asie possède toujours la

TABEAU 12 NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE, PAR RÉGION

	1995	2000	2005	2010	2015	2018
<i>(en milliers)</i>						
Pêche et aquaculture						
Afrique	2 812	3 348	3 925	4 483	5 067	5 407
Amériques	2 072	2 239	2 254	2 898	3 193	2 843
Asie	31 632	40 434	44 716	49 427	49 969	50 385
Europe	476	783	658	648	453	402
Océanie	466	459	466	473	479	473
Total	37 456	47 263	52 019	57 930	59 161	59 509
Pêche						
Afrique	2 743	3 247	3 736	4 228	4 712	5 021
Amériques	1 793	1 982	2 013	2 562	2 816	2 455
Asie	24 205	28 079	29 890	31 517	30 436	30 768
Europe	378	679	558	530	338	272
Océanie	460	451	458	467	469	460
Total	29 579	34 439	36 655	39 305	38 771	38 976
Aquaculture						
Afrique	69	100	189	255	355	386
Amériques	279	257	241	336	377	388
Asie	7 426	12 355	14 826	17 910	19 533	19 617
Europe	98	104	100	118	115	129
Océanie	6	8	8	6	10	12
Total	7 878	12 825	15 364	18 625	20 390	20 533

NOTE: Les totaux régionaux et mondiaux ont, dans certains cas, été ajustés à la suite de travaux approfondis menés sur l'ensemble des données afin de réviser les chiffres historiques et d'améliorer les méthodologies utilisées pour les estimations.

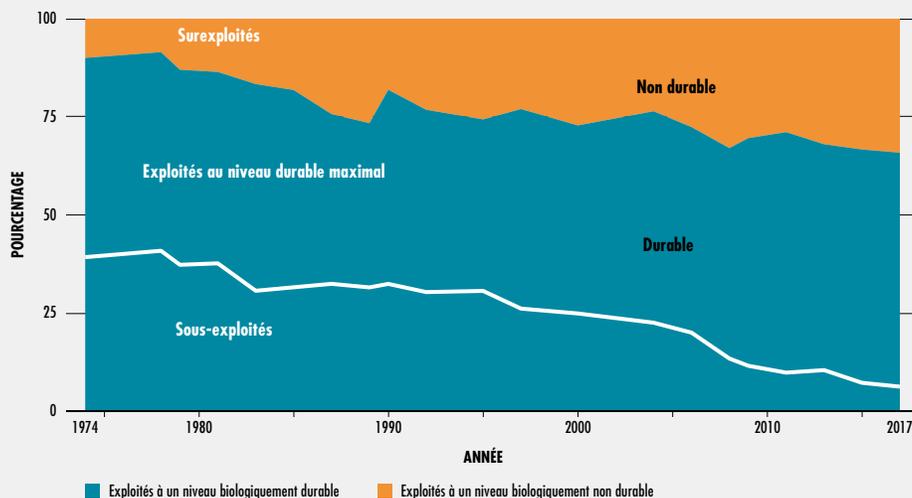
SOURCE: FAO.

plus grande flotte avec 3,1 millions de navires, soit 68 pour cent du total mondial.

Le nombre total de navires motorisés à l'échelle mondiale est demeuré stable, s'établissant à 2,86 millions de navires, soit 63 pour cent de la flotte totale. Cette stabilité masque les tendances régionales,

notamment des baisses depuis 2000 en Europe et 2013 en Chine en raison des efforts de réduction de la taille des flottes. En 2018, environ 82 pour cent des navires de pêche motorisés (qui avaient une classification de longueur connue) dans le monde appartenaient à la classe des moins de 12 m de longueur hors-tout

FIGURE 19 ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES STOCKS DE POISSONS MARINS MONDIAUX, DE 1974 À 2017



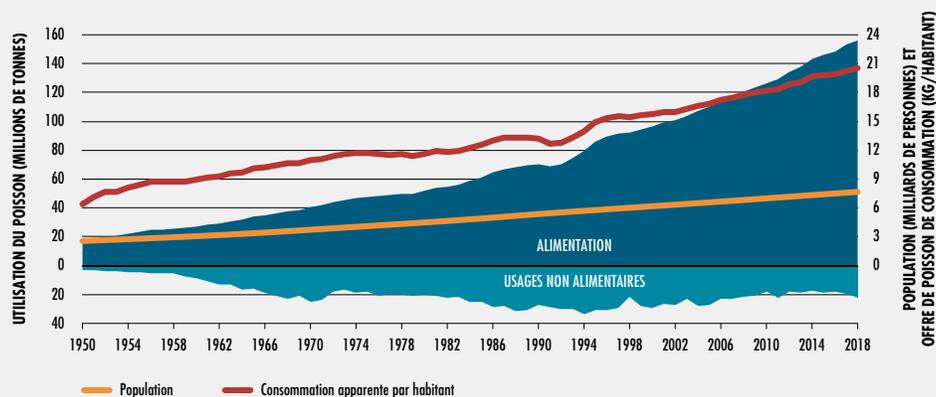
SOURCE: FAO.

(LHT), dont la majorité n'était pas pontée, et ces petits navires dominaient dans toutes les régions. Dans le monde, la FAO a estimé qu'il y avait environ 67 800 navires de pêche d'une LHT d'au moins 24 m.

Malgré la prédominance des petits navires dans le monde, leur dénombrement est sans doute moins précis, car, contrairement aux navires industriels, ils ne sont souvent pas soumis à des exigences en matière de licence et d'enregistrement. **Le manque d'information et de déclaration est particulièrement aigu pour les flottes continentales**, qui sont souvent entièrement omises des registres nationaux ou locaux.

SITUATION DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES

La part des stocks de poissons exploités à un niveau biologiquement durable à l'échelle mondiale est passée de 90 pour cent en 1974 à 65,8 pour cent en 2017 (figure 19). S'agissant des débarquements, 78,7 pour cent des poissons débarqués actuellement proviennent de stocks exploités à un niveau biologiquement durable. En 2017, les stocks exploités au niveau durable maximal représentaient 59,6 pour cent des stocks évalués, contre 6,2 pour cent pour les stocks sous-exploités, une augmentation depuis 1989, reflétant en partie une meilleure mise en œuvre des mesures de gestion.

FIGURE 2 UTILISATION ET CONSOMMATION APPARENTE DE POISSON DANS LE MONDE

NOTE: Sont exclus les mammifères aquatiques, les crocodiles, les alligators et les caïmans ainsi que les algues marines et les autres plantes aquatiques.
SOURCE: FAO.

S'agissant des objectifs de développement durable (ODD), à en juger par la situation en 2017, **la réalisation de la cible 14.4 (mettre un terme à la surpêche en mer d'ici à 2020) paraît improbable.**

En général, une gestion intensive de la pêche est associée à une baisse de la pression de pêche moyenne et à une augmentation de la biomasse des stocks, pour certains jusqu'à un niveau biologiquement durable, alors que les pêcheries encadrées par des mesures de gestion moins rigoureuses sont en mauvais état. Ces progrès irréguliers montrent qu'il faut de toute urgence, d'une part, **transposer les politiques et les mesures qui ont donné des résultats et les adapter** aux réalités des différentes pêcheries et, d'autre part, se concentrer sur la

création de mécanismes permettant d'appliquer correctement ces politiques et réglementations dans les pêcheries faisant l'objet d'une gestion insuffisante.

UTILISATION ET TRANSFORMATION DU POISSON

En 2018, environ **88 pour cent des 179 millions de tonnes de poisson produites dans le monde ont été utilisés pour la consommation humaine directe**, tandis que les 12 pour cent restants ont été utilisés à des fins non alimentaires (figure 2). En 2018, le poisson vivant, frais ou réfrigéré représentait toujours la plus grande part du poisson utilisé pour la consommation humaine directe (44 pour cent).

Une proportion importante mais décroissante de la production mondiale de la pêche est transformée en farine et en huile de poisson. La farine et l'huile de poisson sont toujours considérées comme les ingrédients les plus nutritifs et les plus digestes des poissons d'élevage. Cependant, leurs taux d'inclusion dans les aliments composés pour l'aquaculture ont montré une nette tendance à la baisse. En ce qui concerne la consommation humaine directe, **l'huile de poisson représente la plus riche source disponible d'acides gras polyinsaturés à longue chaîne**, qui remplissent un large éventail de fonctions essentielles pour la santé humaine.

Une part croissante de la farine et de l'huile de poisson, comprise entre 25 et 35 pour cent, provient de sous-produits de la transformation du poisson qui souvent jusqu'ici étaient mis au rebut, servaient à nourrir directement les poissons d'élevage ou étaient ensilés ou transformés en engrais. D'autres organismes aquatiques, notamment des algues marines et des plantes aquatiques, font l'objet d'expérimentations et de projets pilotes prometteurs en vue de leur utilisation en médecine, en cosmétique, dans le traitement de l'eau, dans l'industrie alimentaire et comme biocarburants.

Pour réduire effectivement les pertes de poisson et les gaspillages, il faut mettre en place des politiques et des cadres réglementaires, renforcer les capacités, les services et les infrastructures, et faciliter l'accès physique aux marchés. En réduisant les pertes et gaspillages de poisson, il sera possible de diminuer la pression sur les stocks et de contribuer

à améliorer la durabilité de la ressource ainsi que la sécurité alimentaire.

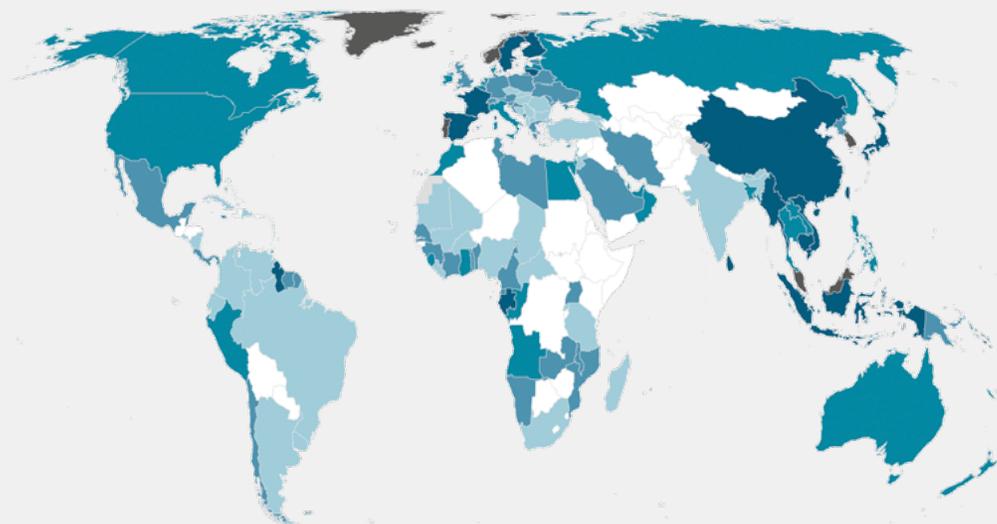
Dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, on estime qu'il est perdu ou gaspillé, chaque année, **35 pour cent des quantités récoltées et capturées à l'échelle mondiale.**

CONSOMMATION DE POISSON

Entre 1961 et 2017, le taux de croissance annuel moyen de la consommation totale de poisson alimentaire³ était de 3,1 pour cent, dépassant celui de la population (1,6 pour cent). Par habitant, la consommation de poisson alimentaire est passée de 9,0 kg (équivalent poids vif) en 1961 à 20,3 kg en 2017 (figure 26). Pour 2018, les estimations préliminaires de la consommation de poisson par habitant s'élèvent actuellement à 20,5 kg (figure 2). La progression de la consommation a été alimentée non seulement par l'augmentation de la production, mais aussi par une combinaison de nombreux autres facteurs, notamment les progrès technologiques, l'augmentation des revenus dans le monde entier, la réduction des pertes et gaspillages et la sensibilisation accrue des consommateurs aux bienfaits du poisson pour la santé.

En 2017, le poisson ne fournissait en moyenne qu'environ 35 calories par personne et par jour, cet apport dépassant les 100 calories dans les pays où une préférence pour cet aliment s'est développée et ancrée dans les traditions

³ Le terme «poisson de consommation» désigne le poisson destiné à la consommation humaine et exclut ainsi le poisson destiné à une utilisation non alimentaire. Le terme «consommation» désigne la consommation apparente, c'est-à-dire la quantité moyenne de nourriture disponible pour la consommation, sachant que, pour diverses raisons (déchets alimentaires générés par les ménages, par exemple), cette mesure n'est pas égale à la consommation alimentaire effective.

FIGURE 26 CONSOMMATION APPARENTE DE POISSON PAR HABITANT (MOYENNE), 2015-2017

APPROVISIONNEMENT EN POISSON MOYEN PAR HABITANT (ÉQUIVALENT POIDS VIF)



NOTE: La frontière définitive entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été établie.

SOURCE: FAO.

(Islande, par exemple) et dans ceux où il est difficile d'accéder à d'autres sources de protéines (par exemple, dans les petits États insulaires en développement [PEID]). L'apport alimentaire du poisson est plus important en termes de protéines animales de haute qualité, d'acides gras polyinsaturés et de micronutriments qui revêtent une importance fondamentale pour une alimentation diversifiée et saine. En 2017, le poisson fournissait environ 17 pour cent des protéines animales

totales et 7 pour cent de l'ensemble des protéines consommées dans le monde. En outre, il procurait à environ 3,3 milliards de personnes près de 20 pour cent de leur apport moyen en protéines animales par habitant.

Aux niveaux régional et continental, c'est en Afrique que la consommation de poisson par habitant est la plus faible, ayant culminé à 10,5 kg en 2014 avant de retomber à 9,9 kg en 2017. La faiblesse de la consommation en Afrique subsaharienne résulte de

plusieurs facteurs interconnectés que sont, notamment, une population qui croît à un rythme plus élevé que l'approvisionnement en poisson, la stagnation de la production de poisson en raison de la pression exercée sur les ressources de la pêche de capture et un secteur de l'aquaculture peu développé.

Au niveau mondial, **depuis 2016, l'aquaculture est la principale source de poisson disponible pour la consommation humaine.** En 2018, cette part était de 52 pour cent, chiffre qui devrait continuer d'augmenter sur le long terme. L'aquaculture a permis d'étendre l'offre de poisson à des régions et pays qui n'avaient pas ou peu accès aux espèces cultivées, souvent à des prix plus bas, ce qui a permis d'améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire.

COMMERCE DU POISSON ET PRODUITS HALIEUTIQUES OU AQUACOLE

En 2018, 67 millions de tonnes de poisson (équivalent poids vif) ont fait l'objet d'un commerce international, ce qui représente près de 38 pour cent des poissons capturés ou élevés dans le monde. La même année, 221 États et territoires ont fait état d'une activité de commerce de poisson. La valeur totale de 164 milliards de dollars des États-Unis enregistrée en 2018 pour les exportations de poisson représentait près de 11 pour cent de la valeur des exportations de produits agricoles. De 1976 à 2018, les exportations mondiales de poisson et autres produits aquatiques ont augmenté à un taux annuel de 8 pour cent en valeur nominale et de 4 pour cent en valeur réelle.

Les estimations disponibles pour 2019 semblent indiquer que les échanges se

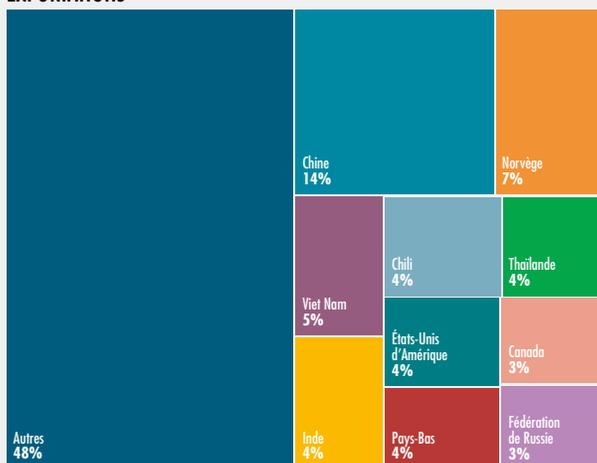
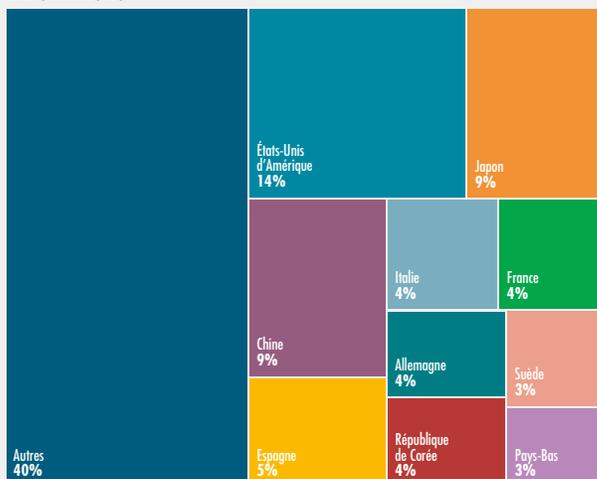
sont contractés d'environ 2 pour cent en volume et en valeur par rapport à l'année précédente. L'épidémie de maladie à coronavirus (covid-19), en cours au moment de la rédaction du présent rapport (mars 2020), a déjà eu des répercussions négatives sur les échanges commerciaux entre les principaux exportateurs et importateurs en 2020.

En plus d'être de loin le principal producteur de poisson, la Chine est également, depuis 2002, le principal exportateur de poisson et d'autres produits aquatiques. Depuis 2004, la Norvège est le deuxième grand exportateur, désormais suivie du Viet Nam (figure 29). Alors que les marchés des pays développés dominent toujours les importations de poisson, avec l'Union européenne⁴ suivie des États-Unis d'Amérique et du Japon, **l'importance des pays en développement en tant que consommateurs ne cesse de croître.** En 2018, les importations de poisson et autres produits aquatiques des pays en développement représentaient 31 pour cent du total mondial en valeur et 49 pour cent en volume (poids vif).

En 2018, plus de 90 pour cent du volume (en équivalent poids vif) du commerce de poissons et autres produits aquatiques était constitué de produits transformés (c'est-à-dire à l'exclusion des poissons entiers vivants et frais), les produits congelés représentant la part la plus importante.

Environ 78 pour cent de la quantité exportée était constituée de produits destinés à la consommation humaine. ■

⁴ Ici, l'Union européenne est considérée comme l'UE27.

FIGURE 29 PRINCIPAUX EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS DE POISSON ET AUTRES PRODUITS AQUATIQUES (EN VALEUR), 2018
EXPORTATIONS

IMPORTATIONS


NOTE: Habituellement, les exportations sont comptabilisées à leur valeur franco à bord (FAB), et les importations à leur valeur coût, assurance et fret (CAF). À l'échelle mondiale, la valeur des importations devrait donc être supérieure à celle des exportations, mais ce n'est pas le cas depuis 2011. On procède actuellement à des analyses pour mieux comprendre les raisons de cette anomalie.

SOURCE: FAO.

PARTIE 2

LA DURABILITÉ EN ACTION

La partie 2, La durabilité en action, se concentre sur divers thèmes concernant la durabilité des pêches et de l'aquaculture. Vous trouverez ci-dessous des versions condensées de ses sections sur le Code et sur les aspects de la durabilité.

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU CODE DE CONDUITE POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE

Comment le Code a-t-il facilité l'adoption de pratiques durables?

Le Code de conduite pour une pêche responsable («le Code»), adopté à l'unanimité par les Membres de la FAO en 1995, est un document fondamental qui énonce des principes et des normes convenus au niveau mondial pour l'utilisation des ressources halieutiques et aquacoles, y compris dans le cadre de mécanismes régionaux d'action et de coopération, le but étant de garantir une utilisation durable des ressources aquatiques vivantes en harmonie avec l'environnement.

Le Code facilite et encourage la coopération technique et financière pour la conservation et la gestion des ressources halieutiques, en faveur de la recherche sur les pêches et les écosystèmes associés et du commerce du poisson et des produits de la pêche. Il

favorise la contribution des pêches à la sécurité alimentaire, en donnant la priorité aux besoins nutritionnels des communautés tributaires de ces ressources, et appelle à protéger les ressources aquatiques vivantes et leurs habitats.

Le Code a une portée mondiale et s'adresse aux Membres et non-membres de la FAO, aux entités se livrant à la pêche, aux organisations sous-régionales, régionales et mondiales, gouvernementales ou non et à toutes les personnes concernées par la gouvernance des ressources halieutiques et aquacoles et par leur gestion et leur développement, comme les pêcheurs, les personnes intervenant dans la transformation et la commercialisation du poisson et des produits de la pêche et les autres utilisateurs du milieu aquatique ayant un rapport avec les pêches. Le Code est d'application volontaire; certaines parties, cependant, se fondent sur des règles pertinentes du droit international.

Ces 25 dernières années, la FAO et de nombreuses autres organisations et institutions ont œuvré à promouvoir l'application du Code et des instruments qui l'appuient. Ces derniers, composés d'environ cinquante directives internationales et techniques, quatre plans d'action internationaux et trois stratégies ont évolué au fil du temps pour aider la communauté internationale à relever les nouveaux défis qui se faisaient jour.

Le Code, avec l'appui de ses instruments, a façonné les politiques de pêche et les cadres juridiques et de gestion connexes dans le monde entier, contribuant par là même à l'assimilation des principes fondamentaux d'un développement durable et responsable des pêches et de l'aquaculture.

Il a aussi grandement aidé à intégrer le concept de conservation et les considérations environnementales dans la gestion des activités liées à la pêche et à l'aquaculture, et a inspiré le développement d'une approche écosystémique de ces dernières. En outre, le Code et ses instruments fournissent le cadre requis pour promouvoir une pêche et une aquaculture durables et accroître le rôle qu'elles jouent dans des systèmes alimentaires viables. Le Code a aussi grandement aidé à intégrer le concept de conservation et les considérations environnementales dans la gestion des activités liées à la pêche et à l'aquaculture, et a inspiré le développement d'une approche écosystémique de ces dernières. Le Code sera donc essentiel à l'action qui sera menée au niveau international dans le domaine des pêches et de l'aquaculture à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (le «Programme 2030»).

Progrès sur la voie de la durabilité – ce que révèle le questionnaire relatif au Code

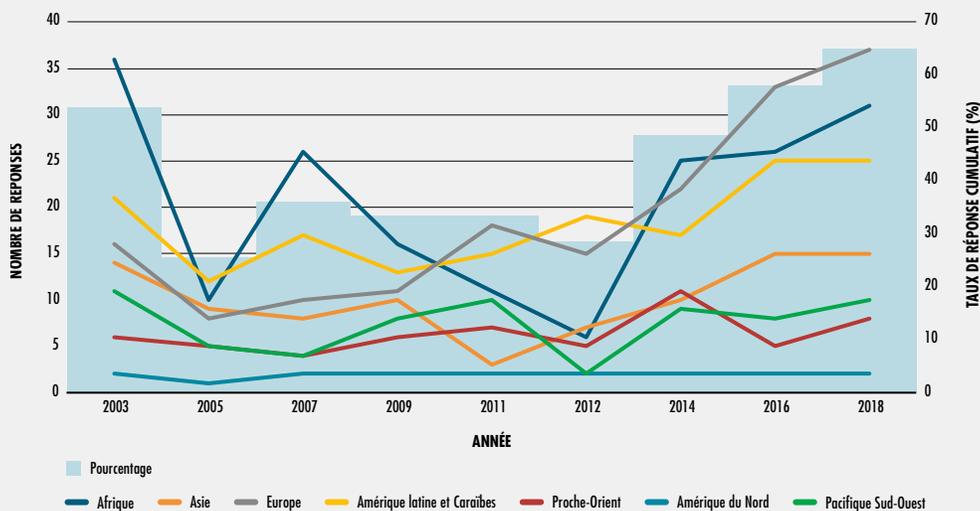
L'article 4 du Code dispose que la FAO devra rendre compte au Comité des pêches, tous les deux ans, de l'état d'avancement de la mise en œuvre du

Code (figure 40). Pour ce faire, la FAO s'appuie essentiellement sur son questionnaire relatif à l'application du Code de conduite pour une pêche responsable et des instruments connexes, qui porte sur chaque article du Code. La FAO envoie le questionnaire tous les deux ans à l'ensemble des Membres, aux ORP et à certaines ONG, et les réponses apportées étayent l'élaboration d'un rapport intermédiaire qui est examiné par le Comité des pêches. Jusqu'à présent, la FAO a établi 11 rapports de ce type.

Le questionnaire relatif au Code est communiqué au format numérique depuis 2014, ce qui permet aux participants d'y répondre de manière succincte et facilite la communication d'informations sur l'application du Code et sur d'autres faits nouveaux à ce sujet.

Aux échelons régional et mondial, les réponses au questionnaire révèlent une forte tendance à l'amélioration de la gestion de la pêche, qu'elle soit marine ou continentale. Une autre tendance positive s'est dégagée cette dernière décennie: l'approche écosystémique des pêches (AEP) s'est imposée comme le mode de gestion privilégié. Les trois quarts des Membres affirment l'avoir adoptée, et la majorité d'entre eux déclare avoir pris des mesures de gestion utiles et défini des objectifs écologiques, socioéconomiques et en rapport avec la gouvernance.

Depuis le milieu des années 2000, les Membres manifestent un intérêt pour l'établissement de directives plus précises concernant la gouvernance de la pêche artisanale, et en particulier, depuis 2009,

FIGURE 40 RÉPONSES DES MEMBRES AU QUESTIONNAIRE DE LA FAO SUR L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE ET DES INSTRUMENTS CONNEXES, PAR RÉGION


SOURCE: FAO.

la sécurité en mer. Les réponses au questionnaire montrent que les mécanismes qui facilitent la participation des petits pêcheurs et des travailleurs de la pêche à la prise de décisions se multiplient et que plus des trois quarts de ces mécanismes favorisent la participation active des femmes.

Le questionnaire montre que l'aquaculture a pris énormément d'importance dans les programmes nationaux entre 2011 et 2018. En 2012, 98 pour cent des Membres déclaraient des activités aquacoles dans leur pays, mais seuls 40 pour cent d'entre eux environ disposaient de cadres législatifs et institutionnels. On constate donc que la croissance de l'aquaculture a

été plus rapide que l'élaboration des cadres législatifs et juridiques nécessaires à sa gouvernance. De 40 pour cent, cette proportion est passée à un peu plus de la moitié en 2018, ce qui montre que certains pays doivent encore adopter un cadre législatif pour mieux gérer les activités économiques aquacoles et en tirer de meilleurs bénéfices. De plus les Membres qui ont pris des mesures pour promouvoir des pratiques aquacoles responsables s'attachent également à fournir aux communautés rurales, aux organisations de producteurs et aux aquaculteurs l'appui dont ils ont besoin.

Cette proportion est passée à un peu plus de la moitié en 2018, ce qui montre que

certains pays doivent encore adopter un cadre législatif pour mieux gérer les activités économiques aquacoles et en tirer de meilleurs bénéfices. De plus, les Membres qui ont pris des mesures pour promouvoir des pratiques aquacoles responsables s'attachent également à fournir aux communautés rurales, aux organisations de producteurs et aux aquaculteurs l'appui dont ils ont besoin.

En 2012, 77 pour cent des Membres ont déclaré avoir mis en place, à l'échelle nationale, des systèmes globalement complets et efficaces pour garantir la sécurité sanitaire et la qualité du poisson et des produits de la pêche. En outre, plus des trois quarts des Membres ont indiqué que les transformateurs étaient en mesure de déterminer l'origine des produits de la pêche qu'ils achètent.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Code, la plupart des Membres signalent des contraintes liées à l'insuffisance des ressources budgétaires et humaines. Pour surmonter ces contraintes, les Membres ont souligné la nécessité: d'accéder à davantage de ressources financières et humaines; à la formation et la sensibilisation; et à l'amélioration de la recherche et des statistiques.

Dans l'ensemble, le questionnaire s'est avéré un outil précieux d'évaluation des progrès accomplis sur la voie de la gestion durable des pêches et de l'aquaculture pour faire rapport par les Membres et les ORP sur leur mise en œuvre du Code à l'échelle mondiale. En outre, ces dernières années, il s'est montré adaptable aux problèmes émergents et a rendu compte des cibles des ODD connexes.

GARANTIR LA DURABILITÉ DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

Durabilité, droits fonciers, droits d'accès et droits des usagers

Dans le domaine des pêches marines et continentales, le lien entre l'utilisation durable des ressources et la sécurité des droits fonciers, d'usage et d'accès est largement reconnu. Il est également de plus en plus reconnu que la viabilité environnementale est intrinsèquement liée à la viabilité sociale et économique à long terme des communautés de pêche côtière et continentale et qu'elle en dépend. La subsistance de nombreuses personnes, en particulier des pauvres des régions rurales, dépend d'un accès sûr et équitable aux ressources des pêches et de l'aquaculture ainsi que de leur gestion, car ces ressources fournissent un refuge et des aliments très nutritifs, sous-tendent les pratiques sociales, culturelles et religieuses et contribuent grandement à une croissance économique équitable et à l'instauration d'un climat de cohésion sociale.

S'ils sont correctement conçus, les systèmes de droits fonciers et d'usage peuvent sécuriser l'activité des usagers historiques et des communautés tributaires de la ressource, établir un accès exclusif à cette ressource et créer des conditions qui contribuent à prévenir la surpêche. Ce faisant, la pêche devient une activité à long terme où les usagers sont responsables de l'avenir du secteur et jouent un rôle important en tant que gardiens de la ressource.

Toutefois, étant donné que les droits sont attribués et limités, ils deviennent également précieux pour les parties prenantes à l'intérieur comme à l'extérieur du secteur, ce qui peut soumettre ce dernier à des forces d'investissement ayant des objectifs différents de ceux des utilisateurs historiques et des communautés qui dépendent depuis toujours des ressources aquatiques locales.

Les différentes manières de reconnaître et d'attribuer les droits fonciers, d'usage et d'accès génèrent d'importants arbitrages sociaux, économiques et environnementaux. Il est essentiel de comprendre ce point alors que les ressources aquatiques retiennent de plus en plus l'attention dans les politiques nationales de développement économique et de conservation des ressources naturelles. Des rivalités pour l'usage des ressources dans le secteur des pêches et de l'aquaculture peuvent survenir lorsque les systèmes fonciers ne sont pas clairement définis ou pas correctement appliqués.

Une condition fondamentale pour garantir des systèmes fonciers appropriés est que tous les acteurs impliqués dans leur développement et leur mise en œuvre aient les moyens de remplir le rôle qui leur incombe dans une gouvernance responsable. Il faut que les administrations nationales des pêches comprennent les différentes options et les compromis respectifs. Il importe tout autant d'être capable d'appliquer des méthodes participatives aux consultations menées avec les acteurs clés afin d'identifier et de rendre opérationnels

les systèmes de droits fonciers et d'usage les plus appropriés. L'efficacité d'un système donné dépend, dans une large mesure, de la participation collective et de l'appropriation du système par les utilisateurs des ressources.

Le Programme 2030 est un engagement fort à ne faire aucun laissé-pour-compte, la cible 14.b demandant spécifiquement que les pêcheurs artisanaux aient accès aux ressources marines et aux marchés. Cet accès doit reposer sur une sécurisation des droits fonciers et des droits des usagers applicables aux ressources aquatiques qui sont le fondement du bien-être social et culturel, des moyens de subsistance et du développement durable des communautés, y compris les femmes et les hommes, qui dépendent des pêches et de l'aquaculture. Faire progresser les connaissances sur ces droits est essentiel pour assurer un développement viable et atteindre les ODD. Cela vaut pour les questions concernant l'accès aux pêcheries de capture marines et continentales, aux espaces côtiers et aux espaces aquatiques dans le monde, à leur utilisation et à leur gestion. Cela s'applique également à leurs interactions avec les droits fonciers et les droits d'usage applicables à la terre, à l'eau et aux forêts. ■

PARTIE 3

PERSPECTIVES ET QUESTIONS ÉMERGENTES

La partie 3, Perspectives et questions émergentes, présente une nouvelle vision de la pêche de capture parmi ses autres contenus prospectifs. Vous trouverez ci-dessous une version abrégée de la section contenant les projections de la FAO jusqu'en 2030.

PROJECTIONS RELATIVES À LA PÊCHE ET À L'AQUACULTURE

Remarque: La pandémie de covid-19 a touché la plupart des pays du monde, avec de graves répercussions sur l'économie mondiale. Les projections qui sont présentées ci-après reposent sur l'hypothèse d'une importante perturbation à court terme pour la production, consommation et le commerce, avec une reprise à la fin de 2020 ou au début de 2021.

Production

La production totale de poisson devrait passer de 179 millions de tonnes en 2018 à 204 millions de tonnes en 2030. En 2030, la production aquacole devrait atteindre 109 millions de tonnes, soit une augmentation de 32 pour cent (26 millions de tonnes) par rapport à 2018. Cependant, le taux de croissance annuel moyen de l'aquaculture devrait fléchir, passant de 4,6 pour cent en 2007-2018 à 2,3 pour cent en 2019-2030. Dans le cadre du treizième plan quinquennal chinois (2016-2020), les politiques du pays devraient, pendant la prochaine décennie, poursuivre la transition d'une aquaculture extensive vers une aquaculture intensive.

L'Asie conservera sa suprématie dans le secteur de l'aquaculture et sera responsable de plus de 89 pour cent de la croissance de la production d'ici à 2030. Le secteur devrait se développer le plus en Afrique (au-delà de 48 pour cent), tiré par la capacité de production supplémentaire mise en place ces dernières années.

En 2030, la production aquacole mondiale sera composée en majorité (62 pour cent) d'espèces d'eau douce, telles que la carpe et le silure. La production d'espèces de plus grande valeur, parmi lesquelles les crevettes, le saumon et la truite, devrait également continuer d'augmenter.

La production de la pêche de capture devrait se maintenir à des niveaux élevés, de l'ordre de 96 millions de tonnes en 2030. Parmi les facteurs qui influenceront sur la production des pêches de capture, on peut citer: i) l'augmentation des captures dans certaines zones de pêche où les stocks; ii) la croissance des captures dans les eaux de quelques pays dont les ressources sont sous-exploitées; et iii) une meilleure utilisation des captures. La part de la production de la pêche de capture réduite en farine et huile de poisson devrait, pendant la prochaine décennie, se contracter légèrement.

Prix

En termes nominaux, les prix dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture devraient augmenter sur le long terme

jusqu'en 2030. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance. Du côté de la demande, il s'agit notamment de l'amélioration des revenus, de la croissance démographique et de la hausse des prix de la viande. Du côté de l'offre, la stabilité de la production de la pêche de capture, le ralentissement de la croissance de la production aquacole et l'augmentation du coût des intrants devraient jouer un rôle.

La hausse du prix moyen du poisson d'élevage sera plus importante que pour le poisson capturé.

Toutefois, en valeur réelle, tous les prix moyens devraient, pendant la période de projection, diminuer légèrement tout en restant relativement élevés.

Consommation

La part de la production de poisson destinée à la consommation humaine devrait continuer d'augmenter pour atteindre environ 89 pour cent d'ici à 2030. Les principaux moteurs de cette progression seront une forte demande résultant de l'augmentation des revenus et de l'urbanisation, l'accroissement de la production de poisson, l'amélioration des méthodes employées dans le cadre des opérations après capture/récolte et le développement des circuits de distribution propices à une commercialisation accrue du poisson. La demande sera également stimulée par l'évolution des tendances alimentaires. En 2030, la consommation mondiale de poisson destiné à l'alimentation humaine, ou poisson de consommation, devrait être supérieure de 18 pour cent à celle de 2018.

Par habitant, la consommation mondiale devrait atteindre 21,5 kg en 2030, contre 20,5 kg en 2018. En 2030, quelque 59 pour cent du poisson disponible pour la consommation humaine devrait provenir de la production aquacole (figure 56).

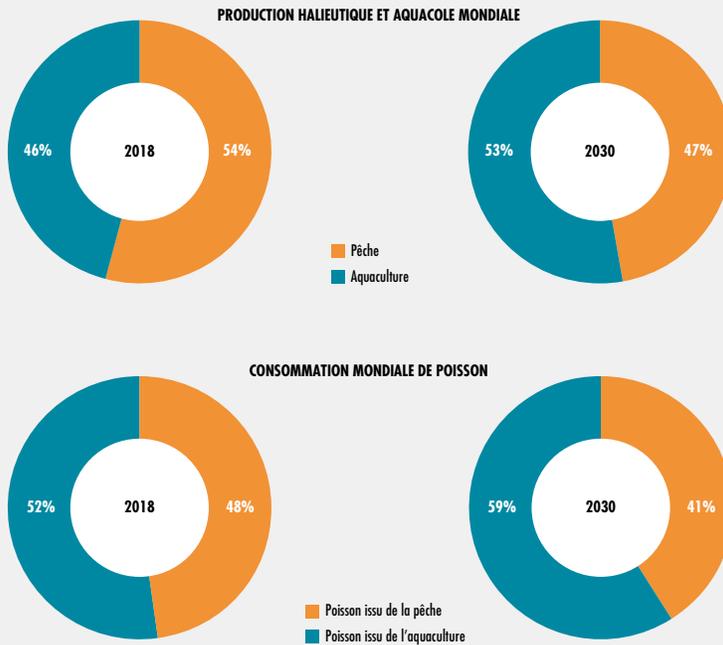
En Afrique, la consommation de poisson par habitant devrait diminuer de 0,2 pour cent par an jusqu'en 2030, passant de 10,0 kg en 2018 à 9,8 kg en 2030. La baisse prévue de la consommation de poisson par habitant en Afrique suscite des inquiétudes en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

Commerce

On prévoit qu'en 2030, quelque 36 pour cent de la production totale de poisson sera exportée. En volume, le commerce mondial de poisson destiné à la consommation humaine devrait augmenter de 9 pour cent pendant la période de projection, pour atteindre plus de 54 millions de tonnes en équivalent poids vif en 2030. Dans l'ensemble, le taux de croissance annuel moyen des exportations devrait passer de 2 pour cent durant la période 2007-2018 à 1 pour cent durant la période 2019-2030. Cela peut s'expliquer en partie par: i) une croissance moins rapide de la production; ii) une demande intérieure plus forte dans certains des principaux pays producteurs et exportateurs; et iii) des prix du poisson plutôt élevés,

L'aquaculture contribuera à une part croissante du commerce international du poisson destiné à la consommation humaine. L'essentiel de la croissance des exportations de poisson devrait provenir de l'Asie, qui sera responsable d'environ 73 pour cent des volumes supplémentaires exportés d'ici à 2030.

FIGURE 56 L'IMPORTANCE CROISSANTE DE L'AQUACULTURE



SOURCE: FAO.

Résumé des principaux résultats des projections

- ▶ La production, la consommation et le commerce de poisson devraient progresser, mais à un rythme de moins en moins soutenu au fil du temps.
- ▶ La production halieutique mondiale devrait s'accroître légèrement à la faveur d'une augmentation de la production dans d'autres régions, sous réserve d'une gestion efficace des ressources.
- ▶ La croissance mondiale de la production aquacole, certes plus lente que par le passé, devrait tout de même combler l'écart entre l'offre et la demande.
- ▶ Les prix devraient tous augmenter en termes nominaux, mais ils devraient diminuer en termes réels.
- ▶ L'offre de poisson de consommation augmentera dans toutes les régions, tandis que la consommation de poisson par habitant devrait diminuer en Afrique, ce qui soulève des inquiétudes sur le plan de la sécurité alimentaire.
- ▶ On s'attend à ce que le commerce du poisson et autres produits aquatiques se développe plus lentement qu'au cours des dix dernières années.
- ▶ Les nouvelles réformes et politiques que la Chine mettra en œuvre en matière de pêche et d'aquaculture devraient avoir des incidences non négligeables au niveau mondial. ■



2020

LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

LA DURABILITÉ EN ACTION

L'édition 2020 de *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* met tout particulièrement l'accent sur la durabilité en raison d'un certain nombre de considérations. Premièrement, l'année 2020 marque le vingt-cinquième anniversaire du Code de conduite pour une pêche responsable (le Code). Deuxièmement, plusieurs indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable sont associés à des cibles qui arrivent à échéance en 2020. Troisièmement, la FAO a organisé un colloque international sur la gestion durable des pêches à la fin de l'année 2019 et, quatrièmement, 2020 marquera la mise au point définitive de directives de la FAO traitant spécifiquement de la croissance durable de l'aquaculture et de la durabilité sociale dans les chaînes de valeur.

Si la première partie se présente sous la même forme que dans les éditions précédentes, la structure du reste du document a été modifiée. La deuxième partie s'ouvre sur une section spéciale consacrée au vingt-cinquième anniversaire du Code, puis aborde des questions qui occupent de plus en plus le devant de la scène, en particulier celles qui concernent l'objectif de développement durable 14 et les indicateurs y afférents dont la FAO est l'organisme garant. Elle s'intéresse également à différents aspects de la gestion durable de la pêche et de l'aquaculture. Les thèmes abordés sont très variés, allant des systèmes de données et d'information à la pollution des océans en passant par la légalité des produits, les droits des usagers et l'adaptation aux effets du changement climatique. La troisième partie, qui clôt désormais le rapport, présente les perspectives du secteur ainsi que des enjeux qui se font jour, comme les nouvelles technologies et la biosécurité de l'aquaculture, et se conclut par un aperçu des actions à entreprendre pour bâtir une nouvelle vision de la pêche de capture.

La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture a pour finalité de présenter des informations objectives, fiables et actualisées à un large éventail de lecteurs – décideurs, gestionnaires, scientifiques, parties prenantes et, plus généralement, toute personne s'intéressant au secteur de la pêche et de l'aquaculture.



La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020 (version intégrale)



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

